

FORMATION REFERENT HARCELEMENT

Pour les référents des CSE et CST

Dates : 09 et 10 septembre 2024

Lieu : PREFOR SANTE

PROGRAMME DE FORMATION

J 1 : RÔLE ET RESPONSABILITE DU REFERENT HARCELEMENT

- Introduction au harcèlement au travail
- Lois et réglementations en vigueur
- Positionnement du référent harcèlement
- Identifier et évaluer les situations de harcèlement
- Conséquences du harcèlement,
 - Impacts sur la santé mentale et physique
 - Sur l'organisation et la performance au travail
- Communication écoute active des victimes et des harceleurs
- Scénarios et études de cas

J 2 : ACTIONS ET SUIVI DES CAS DE HARCELEMENT

- Procédure de signalement et d'enquête
- Comment recueillir un signalement de harcèlement
- Soutien aux victimes
- Actions correctives et sanctions
- Prévention et sensibilisation
- Ateliers pratiques
- Perspectives d'actions et rôle du CSE
- Evaluation de la formation

IMPORTANT : Modalités de mise en œuvre de la formation

Pour cette action de formation, la participation des stagiaires doit obligatoirement se faire dans des conditions de volontariat. L'OF PREFOR SANTE s'engage à assurer la confidentialité des propos qui y seront tenus lors des échanges et retours d'expérience, qui seront absolument centrés sur les situations de travail.

TARIFS :

500 €

Comprenant les documents remis

CONDITIONS :

Une convention sera établie entre les deux parties notifiant les conditions de réalisation de l'action de formation, le coût, les modalités d'évaluation ainsi que les prérequis. Les conditions sociales et de confidentialité des propos qui seront tenus lors de cette formation feront l'objet d'une attention particulière.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de définir harcèlement, de le reconnaître, être en mesure de créer des alertes et émettre des pistes de solution pour combattre à la source les facteurs du harcèlement au travail

MODALITES

Formation présentielle basée sur des apports de connaissance, les mises en situation, études de cas, vidéo.

PREREQUIS

Être membre du CSE.

Nombre de participants limité à 12

DUREE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14h

INTERVENANTS

1- Pierre-Alain LOLLIA

- Formateur en prévention des RPS, Certifié INRS
- Formateur de CSE et CST

La formation aura lieu au centre PREFOR SANTE
19, rue Achille RENE-BOISNEUF 97139 Les Abymes